

decora smart™

LEVITON®



Interrupteur à technologie Z-Wave™

Cat. No. DZ15S

Interrupteur électronique universel

Valeurs nominales : 120/277 V c.a., 60 Hz
1 800 W Incandescence
5 A, 600 W DEL/LFC
15 A (120 V c.a.), 8 A (277 V c.a.) Fluorescence
15 A Résistive
1/2 ch Charges motorisées

DIRECTIVES

Commutez les lumières ou charges motorisées de n'importe où grâce à une commande compatible Z-Wave™



© 2016 Leviton Mfg. Co., Inc.

DI-000-DZ15S-52A

BREVETS

Ce produit est protégé par les brevets américains : 8,664,886 et les droits étrangers correspondant.

INFORMATION RELATIVE AUX DROITS D'AUTEUR ET AUX MARQUES DE COMMERCE

Decora est une marque de commerce de Leviton Manufacturing Co., Inc. Z-Wave et Z-Wave Plus sont des marques déposées de Sigma Designs et de ses filiales, aux États-Unis et dans d'autres pays. L'utilisation dans ce document de marques de commerces ou de service, de noms commerciaux, de marques de fabrique et/ou de noms de produits appartenant à des parties tierces est fait aux fins d'information seulement et est ou pourrait être la marque de commerce de leur(s) détenteur(s) respectif(s) ; un tel usage n'implique d'aucune façon une affiliation, un parrainage ou un endossement quelconque. Aucun extrait de ce document ne saurait être reproduit, transmis, ou transcrit sans l'autorisation expresse et écrite de Leviton Manufacturing Co., Inc.

SUPPORT TECHNIQUE

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, il suffit de composer le numéro d'assistance technique : (1 800 405-5320) ou de se rendre au site Web (www.leviton.com) de Leviton

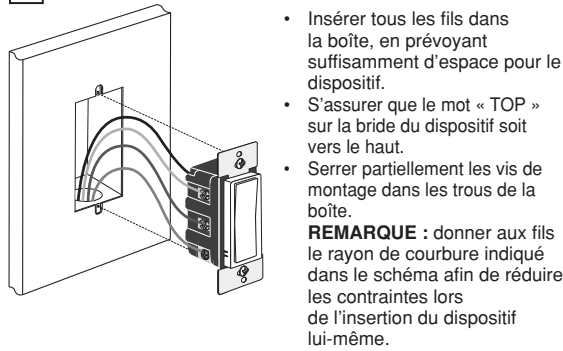
GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS ET EXCLUSIONS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la **Manufacture Leviton du Canada Limitée, au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9.** Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'oeuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée,** mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. **Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie.** Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.

© 2016 Leviton Mfg. Co., Inc.

DI-000-DZ15S-52A

Étape 5 Vérification du dispositif avant son installation dans la boîte murale :



- Insérer tous les fils dans la boîte, en prévoyant suffisamment d'espace pour le dispositif.
 - S'assurer que le mot « TOP » sur la bride du dispositif soit vers le haut.
 - Serrer partiellement les vis de montage dans les trous de la boîte.
- REMARQUE :** donner aux fils le rayon de courbure indiqué dans le schéma afin de réduire les contraintes lors de l'insertion du dispositif lui-même.

Étape 6 Fixation : COUPER L'ALIMENTATION AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR.

L'installation peut maintenant être finalisée en serrant les vis de montage dans la boîte. Fixer la plaque murale.



Étape 7 Rétablissement de l'alimentation:

Rétablir l'alimentation au fusible ou au disjoncteur. L'installation est terminée.

FONCTIONNEMENT

REMARQUE : le témoin de localisation s'allume quand la charge est hors tension (OFF) afin de faciliter le repérage du dispositif dans l'obscurité.

BASCULE (réglages par défaut)

Mise sous tension :

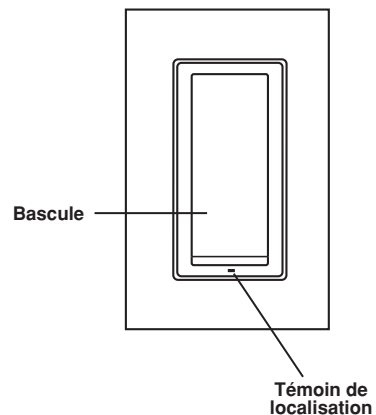
Appuyer sur la partie supérieure de la bascule - les lumières devraient s'allumer.

Mise hors tension :

Appuyer sur la partie inférieure de la bascule - les lumières devraient s'éteindre.

Si une panne de courant survient, les charges reviennent à leur état précédent une fois l'alimentation rétablie.

Nettoyage : l'extérieur du dispositif peut être essuyé au moyen d'un chiffon humide. **NE PAS** se servir de nettoyants chimiques.



INCLUSION DANS UN RÉSEAU Z-WAVE™

Les dispositifs Decora Smart™ Z-Wave™ de Leviton peuvent être intégrés à un réseau de deux façons. (Lorsqu'on se sert d'un contrôleur certifié Z-Wave Plus™, il faut choisir la méthode d'inclusion à grandeur de réseau.)

Inclusion à grandeur de réseau :

- La méthode d'inclusion à grandeur de réseau permet d'ajouter des dispositifs en employant ceux qui sont déjà en place pour faciliter les communications. Dans de tels cas, il faut commencer par les éléments les plus près du contrôleur.
- Entrer en mode de programmation du dispositif en enfonçant la partie supérieure de la bascule pendant sept secondes; son témoin clignote en ambre.
- Appuyer légèrement sur la partie supérieure de la bascule. Le témoin clignotera rapidement en vert.
- Le dispositif est alors prêt à être intégré dans le réseau.
- Suivre les directives au niveau du contrôleur pour effectuer toute la procédure.
- Quand le dispositif sera ajouté au réseau, le témoin s'éteindra, puis clignotera en vert trois fois.
- En cas d'erreur, le témoin clignotera plutôt en rouge le même nombre de fois.

Inclusion ordinaire :

Les contrôleurs Z-Wave™ plus anciens requièrent qu'on emploie cette méthode. Pour ce faire, selon leur âge, il faudra mettre le dispositif à inclure à une distance de 3 à 35 pi (1 à 10 m) d'eux.

- Entrer en mode de programmation du dispositif en enfonçant la partie supérieure de la bascule pendant sept secondes; son témoin clignote en ambre.
- Le dispositif est alors prêt à être ajouté au réseau.
- Suivre les directives au niveau du contrôleur pour entrer en mode d'inclusion.
- Appuyer légèrement sur la partie supérieure de la bascule. Le témoin clignotera rapidement en vert. Le contrôleur amorcera son association avec le dispositif.
- Quand le dispositif sera ajouté au réseau, le témoin s'éteindra, puis clignotera en vert trois fois.
- En cas d'erreur, le témoin clignotera plutôt en rouge le même nombre de fois.

EXCLUSION D'UN RÉSEAU Z-WAVE™

Lorsqu'on veut sortir un dispositif d'un réseau Z-Wave™, il est toujours préférable d'employer la commande prévue à cette fin au niveau du contrôleur.

- Entrer en mode de programmation du dispositif en enfonçant la partie supérieure de la bascule pendant sept secondes; son témoin clignote en ambre.
- Suivre les directives au niveau du contrôleur pour entrer en mode d'exclusion.
- Appuyer légèrement sur la partie supérieure de la bascule. Le témoin clignotera rapidement en vert. Le contrôleur amorcera sa dissociation du dispositif.
- Le contrôleur confirmera ensuite l'exclusion du dispositif.

COMPORTEMENT DU TÉMOIN

Les dispositifs Decora Smart™ Z-Wave™ de Leviton sont dotés d'un témoin situé au bas de leur bascule. Le comportement de ce témoin peut être modifié au besoin. Mode de signalement de l'état (le témoin s'allume quand les charges sont allumées) :

- Le témoin sert alors à indiquer l'état des charges.
- Entrer en mode de programmation du dispositif en enfonçant la partie supérieure de la bascule pendant sept secondes; son témoin devient ambre.
- Appuyer légèrement sur la partie supérieure de la bascule à quatre reprises. Le témoin clignotera rapidement en vert et ambre.
- Appuyer légèrement sur la partie supérieure de la bascule une seule fois. Le témoin clignotera en vert trois fois pour confirmer la sélection.

Mode de localisation (le témoin s'allume quand les charges sont éteintes – réglage par défaut) :

- Le témoin est alors conçu pour faciliter le repérage du gradateur dans une pièce sombre. Si le comportement de ce témoin a été modifié, et qu'on veut revenir au réglage par défaut, il faut procéder comme suit.
- Entrer en mode de programmation du dispositif en enfonçant la partie supérieure de la bascule pendant sept secondes; son témoin devient ambre.
- Appuyer légèrement sur la partie supérieure de la bascule à quatre reprises. Le témoin clignotera rapidement en vert et ambre.
- Appuyer légèrement sur la partie supérieure de la bascule à deux reprises. Le témoin clignotera en ambre trois fois pour confirmer la sélection.

Aucun mode (le témoin est toujours éteint) :

- Le témoin ne s'allume alors jamais, quel que soit l'état des charges :
- Entrer en mode de programmation du dispositif en enfonçant la partie supérieure de la bascule pendant sept secondes; son témoin clignote en ambre.
- Appuyer légèrement sur la partie supérieure de la bascule à quatre reprises. Le témoin clignotera rapidement en vert/ambre.
- Appuyer légèrement sur la partie supérieure de la bascule à trois reprises. Le témoin clignotera en rouge trois fois pour confirmer la sélection.

RÉINITIALISATION DES RÉGLAGES PAR DÉFAUT

Lorsqu'on retire un dispositif d'un réseau, il est préférable de suivre la procédure d'exclusion. Quand il faut réinitialiser les réglages d'un dispositif, on doit procéder comme suit. (On ne doit effectuer une réinitialisation de cette façon que si le contrôleur est non fonctionnel ou absent.)

- Enfoncer la partie supérieure de la bascule pendant 14 secondes.
 - Après les sept premières secondes, le témoin devient ambre.
 - Après 14 secondes, le témoin clignotera rapidement en rouge/ambre.
- Relâcher la bascule; le dispositif a été réinitialisé.

SORTIE DU MODE DE PROGRAMMATION

Les dispositifs en mode de programmation en sortent automatiquement après 20 secondes d'inactivité, mais on peut aussi procéder comme suit.

OPTIONS AVANCÉES

Les dispositifs Decora Smart™ Z-Wave™ de Leviton peuvent être configurés au moyen de leur bascule, ou encore en réseau, au moyen de contrôleurs compatibles qui offrent des options supplémentaires. On doit consulter le fabricant de ces contrôleurs pour savoir s'ils permettent d'effectuer ces réglages avancés.

Comportement du témoin

- Paramètre 7 (1 octet)
- Valeurs valides : 0 à 255 (255, par défaut)
 - 0 = aucun mode
 - 254 = mode de signalement de l'état
 - 255 = mode de localisation

ASSOCIATIONS Z-WAVE™

- Numéro de groupe : 1
- Nombre maximal de nœuds : 5
- Groupe vital (Z-Wave Plus™) : une NOTIFICATION est envoyée aux nœuds du groupe associé quand un événement vital se produit.
- Tous les nœuds du groupe associé reçoivent les notifications de changement d'état.

AUTRES CLASSES DE COMMANDES PRISES EN CHARGE

Z-WAVE_PLUS_INFO
ASSOCIATION
ASSOCIATION_GRP_INFO
VERSION
MANUFACTURER_SPECIFIC
CONFIGURATION
DEVICE_RESET_LOCALLY
POWERLEVEL
COMMAND_CLASS_SWITCH_BINARY
BASIC
SWITCH_ALL
SCENE_ACTUATOR_CONF
SCENE_ACTIVATION
FIRMWARE_UPDATE_MD_V2
HAIL

DIAGNOSTIC DES ANOMALIES

- **Les lumières clignotent :**
 - il y a de mauvaises connexions au niveau de la lampe;
 - les fils ne sont pas bien insérés dans des capuchons au niveau de l'interrupteur ou bien serrés sous les bornes à vis des unités asservies;
- **Les lumières ne s'allument pas, et le témoin de localisation reste éteint :**
 - le fusible est brûlé ou le disjoncteur s'est déclenché;
 - la lampe est brûlée;
 - le neutre n'est pas raccordé à l'interrupteur (fil blanc);
 - le dispositif n'est pas alimenté par un courant alternatif de 120 V (60 Hz).
- **Les unités asservies n'ont aucun effet sur les lumières :**
 - le parcours du circuit dépasse 300 pi (90 m);
 - le câblage est incorrect.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ FCC

Cet équipement a fait l'objet de tests et a été jugé conforme aux normes en matière de dispositifs numériques de classe B, en vertu de la partie 15 des règlements de la FCC, et conforme aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable quand l'équipement est utilisé en milieu résidentiel. Cet équipement génère, utilise et peut irradier de l'énergie haute fréquence; s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, il peut engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. Il est cependant impossible de garantir l'absence de telles perturbations dans une installation donnée. Si cet équipement est source de parasites au niveau des récepteurs radio ou des téléviseurs, ce qu'on peut déterminer en le mettant sous et hors tension, on recommande à l'utilisateur de rectifier la situation en adoptant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice;
- augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur;
- brancher l'équipement à une prise sur un circuit autre que celui où est branché le récepteur;
- consulter le détaillant ou un technicien expérimenté en matière de radios ou de téléviseurs.

MISE EN GARDE DE LA FCC AMÉRICAINE : toute modification apportée sans l'autorisation expresse de Leviton Manufacturing Co. Inc. pourrait avoir pour effet d'annuler les droits d'utilisation du produit.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ IC

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

WEB VERSION

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE

- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT** au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est bien coupé avant de procéder à l'installation.
- Installer ou utiliser conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.
- Le gradateur Decora^{MD} DZ15S n'est pas compatible avec les interrupteurs à trois ou à quatre voies ordinaires.
- N'utiliser qu'un (1) interrupteur dans un circuit à plusieurs emplacements avec jusqu'à 9 unités asservies coordonnées (sans témoin à diode) ou jusqu'à 4 unités asservies coordonnées (avec témoin à diode).
- Le parcours entre le interrupteur et la dernière unité asservie du circuit ne doit pas dépasser 300 pi (90 m).

AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE

- Profondeur recommandée pour la boîte murale : 2 3/4 po (7 cm).
- N'utiliser ce dispositif qu'avec du **fil de cuivre ou plaqué cuivre**.
- Ce feuillet de directives doit être conservé; il contient des renseignements techniques relatifs à la vérification et au diagnostic des anomalies qui pourraient s'avérer utiles après l'installation.
- Leviton recommande la technologie Z-Wave^{MD} dans les installations résidentielles d'une aire maximale de 7 500 pi² (695 m²). Les boîtes de raccordement métalliques peuvent nuire à la transmission des signaux du réseau. Ceux-ci sont conçus pour traverser les matériaux utilisés à l'intérieur, mais non ceux employés à l'extérieur, qui réfléchissent normalement les radiofréquences; ces derniers pourraient donc perturber les communications entre bâtiments détachés.
- La technologie Z-Wave^{MD} convient aux systèmes de communication répartis. Il n'est pas recommandé de centraliser de nombreux dispositifs en un seul endroit (une armoire, par exemple).

INTRODUCTION

Les gradateurs Decora Smart^{MC} Z-wave^{MD} à radiofréquences (RF) sont conçus pour communiquer les uns avec les autres afin d'assurer la télécommande de l'éclairage. Dans un réseau Z-Wave^{MD}, chaque dispositif agit comme un routeur qui retransmet les messages jusqu'au composant visé. Cette technologie avancée fait en sorte que le signal parvienne toujours à destination, et ce, malgré les obstacles ou zones sourdes qu'il doit traverser. Ce interruptor peut s'adapter à tous les réseaux et être utilisé avec tous les dispositifs portant le logo Z-Wave^{MD}, quel qu'en soit le fabricant.

AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES INCENDIES, LES LÉSIONS CORPORELLES ET LA MORT, IL NE FAUT PAS se servir de ce dispositif pour commander des appareils chauffants à puissance élevée, comme les chauffeuses portatives. Il pourrait en effet y avoir des conséquences imprévisibles... Une cafetière vide pourrait par exemple être mise en marche, provoquant une surchauffe susceptible de l'endommager, ou encore, un radiateur sur lequel on aurait déposé des vêtements, qui pourraient alors causer un incendie. Ce dispositif ne peut commander ni des appareils d'éclairage se servant de transformateurs d'alimentation à haute fréquence ou électroniques à basse tension, ni des lampes à décharge à haute intensité (à vapeur de mercure, à vapeur de sodium ou aux halogénures, notamment). Les dispositifs Decora Smart^{MC} sont idéals dans les salons, les chambres à coucher, les cuisines, les salles à manger, les bureaux à domicile, de même qu'à tout autre endroit où on désire commander l'éclairage intérieur ou extérieur.

VALEURS NOMINALES

Incandescences	- 1 800 W - 120 V c.a., 60 Hz
DEL/LFC	- 5 A, 600 W - 120 V c.a., 60 Hz
Fluorescences	- 15 A - 120 V c.a., 60 Hz
	- 8 A - 277 V c.a., 60 Hz
Résistives	- 15 A - 120 V c.a., 60 Hz
Charges motorisées	- 1/2 ch - 120 V c.a., 60 Hz

CARACTÉRISTIQUES

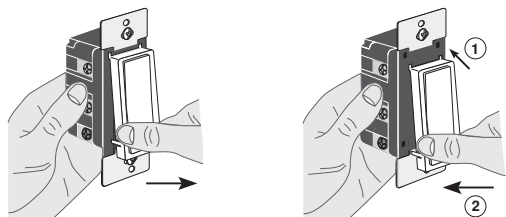
- Certification Z-Wave Plus^{MC} :
 - portée étendue;
 - inclusion à grandeur de réseau;
 - prise en charge de signaux d'appel et de commandes sécurisées;
 - mises à niveau over-the-air (OTA).
- Compatibilité avec les systèmes Vizia RF+ de Leviton.
- Communication à trois voies.
- Facilité d'installation; aucun nouveau câblage requis.

OUTILS REQUIS

Tournevis ordinaire/Phillips	Ruban isolant	Pinc
Crayon	Coupe-fil	Règle

Changement de couleur du gradateur :

Ce gradateur se présente en deux couleurs. Bien qu'il soit livré en blanc, on peut changer la couleur du cadre en procédant comme suit :



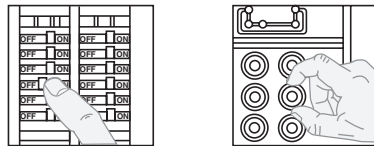
Serrer les côtés au niveau des pattes inférieures pour dégager et sortir la face

Insérer les pattes supérieures et appuyer sur celles du bas pour enclencher la face

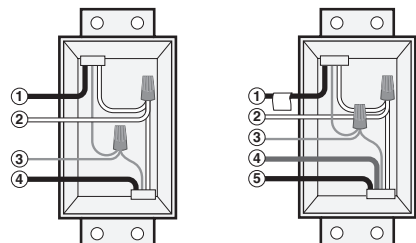
INSTALLATION

REMARQUE : cocher les cases une fois les étapes complétées.

Étape 1 **AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT** au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est bien coupé avant de procéder au câblage.



Étape 2 **Identification de l'installation (plus courants montrées) :**
REMARQUE : si les raccords à l'intérieur de la boîte ne ressemblent pas du tout à ceux montrés ici, on doit faire appel à un électricien.



Unipolaires

1. Ligne (actif)
2. Neutre
3. Terre
4. Charge

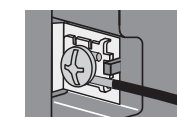
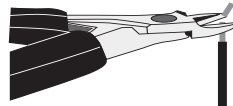
À trois voies

1. Ligne ou charge (*note importantes ci-dessous*)
2. Neutre
3. Terre
4. Premier cavalier – couleur à noter
5. Deuxième cavalier – couleur à noter

IMPORTANT : dans les installations à trois voies, une des bornes des dispositifs existants devrait être d'une couleur différente (noire, probablement) ou identifiée comme étant la borne commune. Il importe d'étiqueter le fil y étant raccordé comme « commun » (ligne ou charge) au niveau des boîtes murales du gradateur et des unités asservies.

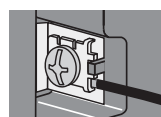
Étape 3 Préparation et raccordement des fils :

Ce interrupteur peut être raccordé par le biais de bornes à vis latérales ou d'orifices arrière. S'assurer que les brins des fils de la boîte murale sont bien **droits (les recouper au besoin)**. Dénuder l'extrémité de chaque fil de la boîte murale de la manière illustrée :



Câblage latéral

Les bornes latérales acceptent les fils de cuivre plein d'un calibre de 14 à 12 AWG seulement.

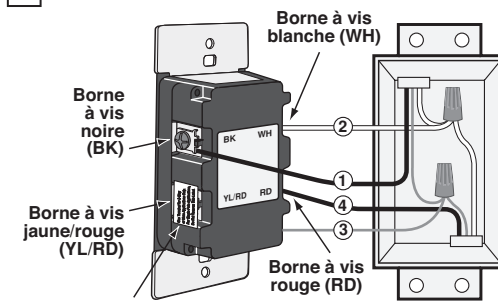


Câblage arrière

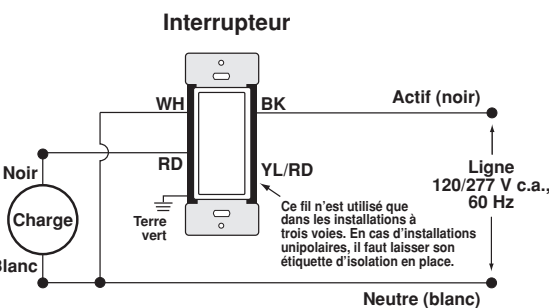
Les orifices arrière acceptent les fils de cuivre plein d'un calibre de 14 à 12 AWG seulement.

- S'assurer que les brins des fils de la boîte murale soient bien **droits (les recouper au besoin)**.
- Dénuder l'extrémité de chaque fil de la boîte murale de la manière illustrée.
- **En présence de systèmes unipolaires, passer à l'étape 4a.**
- **En présence de systèmes à trois voies avec unités coordonnées (sans diodes), passer à l'étape 4b.**
- **En présence de systèmes à trois voies avec unités assorties (avec diodes), passer à l'étape 4c.**

Étape 4a Installations unipolaires :



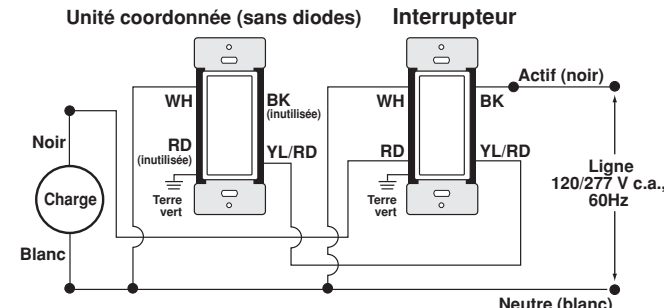
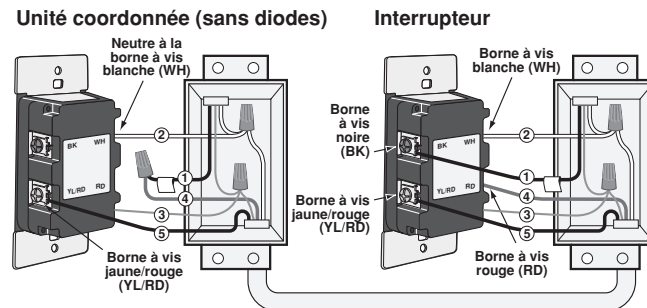
Étiquette d'isolation : Borne utilisée pour les applications à trois voies ou plus seulement. En cas d'installations unipolaires il faut laisser cette étiquette en place.



CÂBLAGE DE L'INTERRUPTEUR : Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

- Le fil vert ou dénudé de la boîte murale à la vis verte.
- Le fil de ligne (actif) de la boîte à la vis BK.
- Le fil de charge de la boîte à la vis RD.
- Le fil de ligne (neutre) de la boîte à la vis WH.
- La borne YL/RD de l'interrupteur devrait porter une étiquette d'isolation rouge.
- **REMARQUE :** en l'absence d'étiquette d'isolation, on doit se servir de ruban isolant pour couvrir la borne YL/RD.
- **Passer à l'étape 5.**

Étape 4b Applications à trois voies, avec unité coordonnée (sans diodes) :



REMARQUE : l'interrupteur doit être installé dans une boîte murale dotée d'un fil de ligne et de neutre. L'unité assortie doit être installée dans une boîte murale dotée de fils de ligne actif et de neutre. Il faut ajouter un fil neutre à l'unité, tel qu'illustré. À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.

REMARQUE : le parcours entre l'interrupteur et la dernière unité asservie du circuit ne doit pas dépasser 90 m (300 pi).

CÂBLAGE DE L'INTERRUPTEUR : (boîte murale avec fil de ligne actif) : Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

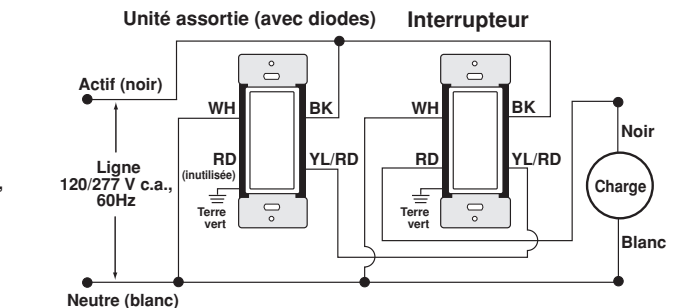
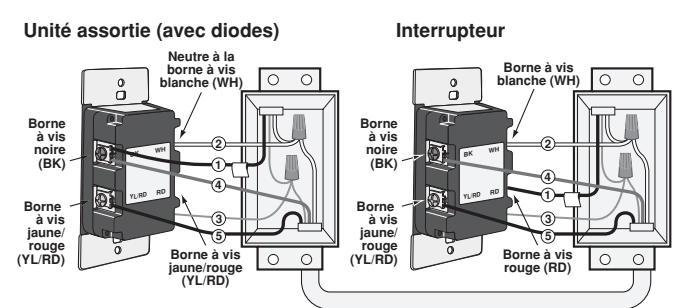
- Le fil vert ou dénudé de la boîte murale à la vis verte.
- Le fil de ligne actif (commun) de la boîte, identifié (étiqueté) comme tel au moment du retrait du dispositif existant, à la vis BK.
- Le premier cavalier de la boîte à la vis RD (*noter la couleur du fil*).
- Retirer l'étiquette d'isolation de la vis YL/RD.
- Le deuxième cavalier de la boîte à la vis YL/RD (*noter la couleur du fil*). Ce cavalier doit ensuite partir de l'interrupteur à la vis YL/RD de l'unité asservie.
- Le fil de ligne (neutre) de la boîte à la vis WH.

CÂBLAGE DE L'UNITÉ COORDONNÉE : (boîte murale avec fil de charge) :

Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

- **REMARQUE :** les bornes BK et RD de l'unité coordonnée ne serviront pas; serrer ces deux vis.
- **REMARQUE :** le parcours entre l'interrupteur et la dernière unité du circuit ne doit pas dépasser 90 m.
- Le fil vert ou dénudé de la boîte murale à la vis verte.
- Le fil de charge de la boîte, identifié (étiqueté) au moment du retrait du dispositif existant, au premier cavalier (*couleur notée ci-dessus*).
- Le second cavalier de la boîte (*couleur notée ci-dessus*) à la vis YL/RD. Ce cavalier doit ensuite partir de l'unité à la vis YL/RD de l'interrupteur.
- Retirer l'étiquette d'isolation de la vis WH.
- Le fil de ligne (neutre) de la boîte à la vis WH.
- **Passer à l'étape 5.**

Étape 4c Installations à trois voies, avec unité assortie (avec diodes) :



REMARQUE : l'interrupteur doit être installé dans une boîte murale dotée d'un fil de charge et de neutre. L'unité assortie doit être installée dans une boîte murale dotée de fils de ligne actif et de neutre. Il faut ajouter un fil neutre à l'unité, tel qu'illustré. À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.

REMARQUE : le parcours entre l'interrupteur et la dernière unité asservie du circuit ne doit pas dépasser 90 m (300 pi).

CÂBLAGE DE L'UNITÉ ASSORTIE (boîte murale avec fil de ligne actif) : Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

- Le fil vert ou dénudé de la boîte murale à la vis verte.
- Le fil de ligne actif (commun) de la boîte, identifié (étiqueté) comme tel au moment du retrait du dispositif existant, et le premier cavalier à la vis BK de l'interrupteur.
- Le second cavalier de la boîte de l'interrupteur à la vis YL/RD de l'unité (*noter la couleur du fil*). Ce cavalier doit ensuite partir de l'unité à la vis YL/RD de l'interrupteur.
- Le fil de ligne neutre de la boîte à la vis WH de l'unité.

CÂBLAGE DE L'INTERRUPTEUR (boîte murale avec fil de charge) : Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit :

- Le fil vert ou dénudé de la boîte murale à la vis verte.
- Le fil de charge de la boîte, identifié (étiqueté) au moment du retrait du dispositif existant, à la vis RD.
- Le premier cavalier de ligne actif de la boîte à la vis BK.
- Retirer l'étiquette d'isolation de la vis YL/RD.
- Le second cavalier de la boîte (*couleur notée ci-dessus*) à la vis YL/RD. Ce cavalier doit ensuite partir de l'interrupteur à la vis YL/RD de l'unité asservie.
- Le fil de ligne neutre de la boîte à la vis WH de l'unité.
- **Passer à l'étape 5.**

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ FCC

Cet équipement a fait l'objet de tests et a été jugé conforme aux normes en matière de dispositifs numériques de classe B, en vertu de la partie 15 des règlements de la FCC, et conforme aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable quand l'équipement est utilisé en milieu résidentiel. Cet équipement génère, utilise et peut irradier de l'énergie haute fréquence; s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, il peut engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. Il est cependant impossible de garantir l'absence de telles perturbations dans une installation donnée. Si cet équipement est source de parasites au niveau des récepteurs radio ou des téléviseurs, ce qu'on peut déterminer en le mettant sous et hors tension, on recommande à l'utilisateur de rectifier la situation en adoptant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice;
- augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur;
- brancher l'équipement à une prise sur un circuit autre que celui où est branché le récepteur;
- consulter le détaillant ou un technicien expérimenté en matière de radios ou de téléviseurs.

MISE EN GARDE DE LA FCC AMÉRICAINE

toute modification apportée sans l'autorisation expresse de Leviton Manufacturing Co. Inc. pourrait avoir pour effet d'annuler les droits d'utilisation du produit.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ IC

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.